

2023

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

 CC MOSELLE ET MADON

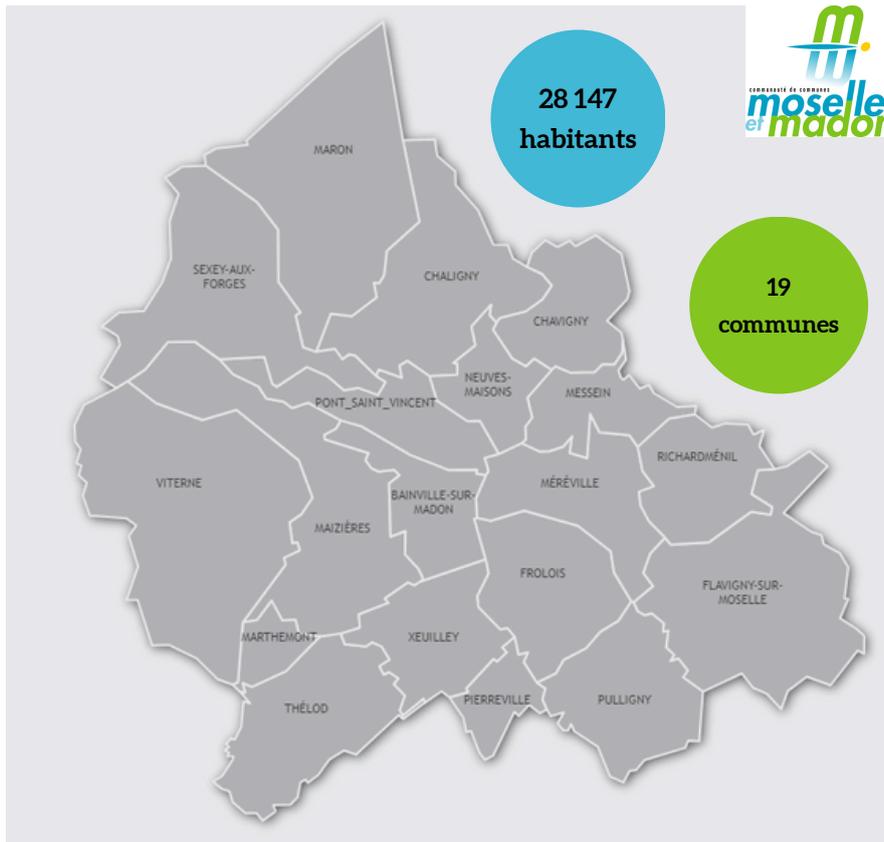


SOMMAIRE

- 02** INTRODUCTION
- 03** EVENEMENTS MARQUANTS
- 04** ORDURES MENAGERES
- 06** EMBALLAGES
- 08** VERRE
- 10** PAPIERS
- 12** TEXTILES
- 13** DECHETS VERTS
- 16** DECHETTERIE
- 19** DECHETS DES PROFESSIONNELS
- 20** COMMUNICATION
- 22** PREVENTION
- 23** A RETENIR

INTRODUCTION

Depuis 2013, la Société Publique Locale (SPL) COVALOM assure la gestion des déchets ménagers de la communauté de communes Moselle et Madon, en mutualisation avec le territoire limitrophe de la communauté de communes du Pays de Colombey et du sud toulous.



Cette mutualisation a pour but d'intervenir à plusieurs égards :

- en termes écologiques : enjeux de prévention et de réduction du volume de déchets, de valorisation maximale des déchets collectés,
- en termes de service apporté à l'habitant,
- en termes économiques et financiers : enjeu de maîtrise des coûts et donc de la contribution demandée aux habitants

TAXE D'ENLEVEMENT DES OM INCITATIVE (TEOMI)

Depuis 2019, une tarification incitative pour le financement du service a été mise en place sous la forme d'une TEOMi .

Les règles de tarification sont [**Part fixe + Part variable**], déterminées comme suit :

La base foncière de l'habitation figurant sur l'avis d'imposition foncier

X le taux de 8,5 %

= **Part fixe**

Le nombre de fois où le bac est présenté à la collecte/un dépôt est effectué dans un conteneur enterré/nombre de sac spécifique demandés

X le coût du volume collecté

= **Part variable**

Tarif au litre actuel
0,0114 €

EVENEMENTS MARQUANTS



SYNTHESE DES MARCHES EN COURS

DECHETTERIE - Depuis le 1er juillet 2023

Durée : 4 ans fermes

Durée : 1 an ferme, reconduction 3 fois 1 an

Location, rotation, transport des **bennes** : SARL Gilles HENRY

Traitement du **bois** : ONYX EST

Criblage des **déchets verts** : MEUSE COMPOST

Traitement des **plâtres**
Traitement des **films plastiques**
Traitement des **laines de verre** :

Collecte et traitement des **DDS** : CHIMIREC EST

Traitement des **gravats** : SARL AGIL

Traitement des **huisseries** : CITRAVAL

TTM Environnement

AUTRES MARCHES - Depuis le 1er juillet 2022

Durée : 3 ans fermes, reconductible 1 fois 1 an

Durée : 4 ans fermes

Traitement des **OM et du Tout-venant** : VEOLIA

Tri et conditionnement des **emballages recyclables** : PAPREC

Tri et conditionnement des **papiers** : VEOLIA

Collecte et transport du **verre** et des **papiers** : MINERIS / SUEZ

ORDURES MENAGERES

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS



Sacs bordeaux spécifique 50 litres Bacs pucés depuis 2018

Volume de 140 à 660 litres



Bennes ordures ménagères

Bennes FAUN ou VARIOPRESS
Châssis VOLVO ou RENAULT
Système d'identification SIMPLICITI
Capacités de 19 à 26 tonnes



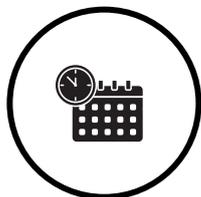
Equipages

4 équipages
11 agents
1 agent de manutention



Points d'apport volontaire enterrés

11 conteneurs enterrés :
> Xeulilly, Pont St Vincent, Chaligny, Chavigny et Neuves-Maisons
Collectés en prestation par SUEZ (54)



Fréquences de collecte

9,5 tournées par semaine
Collecte toutes les 2 semaines pour les particuliers
Collecte toutes les semaines : métiers de bouche, professionnels le nécessitant,
grands ensembles collectifs

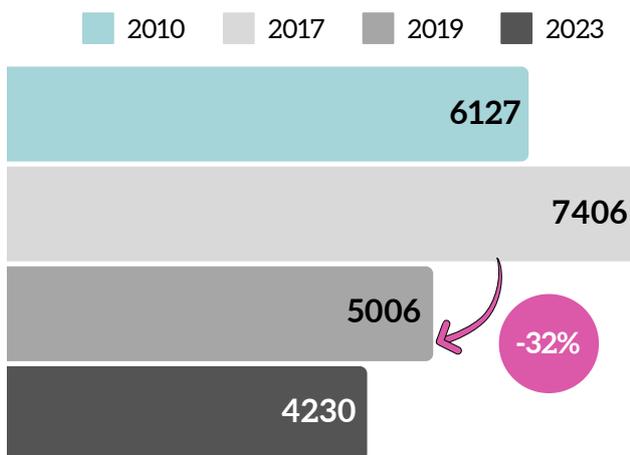


Traitement

Le marché de traitement par incinération a été renouvelé en juillet 2022
Société Val'érgie à Ludres (54)



INDICATEURS TECHNIQUES



Production d'ordures ménagères (en tonnes)

2010	2017	2019	2023
22 864 habitants	28 890 habitants	28 292 habitants	28 147 habitants
12 communes	19 communes		
268 kg/hab.	257 kg/hab.	177 kg/hab.	150 kg/hab.

Production d'ordures ménagères (en kg/hab.)

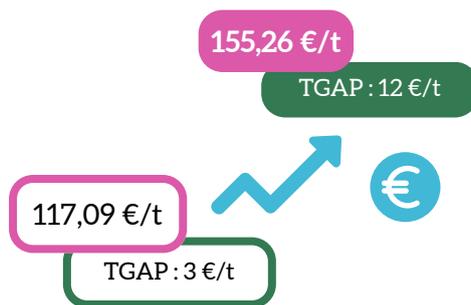
Moyenne Grand Est
Collectivité en TI
135 kg/hab. (2019)

La production d'ordures ménagères a fortement diminué ces dernières années : -32% entre 2017 et 2019.

La mise en place d'une **tarification incitative (TEOMi) en 2019**, le rappel et l'**extension des consignes de tri**, mais aussi l'**inversion des fréquences de collecte en 2020** sont autant de facteurs ayant permis cette réduction.

Entre 2010 et 2023, la production d'ordures ménagères par habitant est passée de 268 kg/hab. à **150 kg/hab.**

Une réduction des volumes bienvenue, les coûts de traitement en incinération ayant quant à eux évolué assez nettement à la hausse (en €/t HT) ces dernières années :



Evolution des coûts de traitement en incinération entre 2020 et 2023

INDICATEURS FINANCIERS

Les coûts de gestion comprennent les coûts de pré-collecte (= mise à disposition des bacs aux habitants), de collecte, transit, traitement, ainsi que la TGAP et les coûts de prévention. En 2023, ces coûts s'élèvent à 1 456 936 € HT.



*coût aidé en €HT = charges - (recettes + soutiens)

L'ensemble des actions de réduction et de prévention des déchets permet de continuer à baisser les tonnages collectés. Cependant, cette baisse s'est vue accompagnée d'une augmentation importante des coûts de traitement (TGAP comprise) suite au renouvellement des marchés en 2022. Le renforcement des actions de prévention et de réduction des déchets doit permettre de voir la trajectoire des tonnages collectés continuer à baisser afin de maintenir les coûts dans les années à venir.

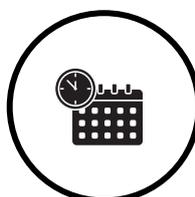
EMBALLAGES

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS



Sacs ou bacs collectifs

Volume de 50 à 660 litres



Fréquences de collecte

10 tournées par semaine
Collecte chaque semaine



Bennes ordures ménagères

Bennes FAUN ou VARIOPRESS
Châssis VOLVO ou RENAULT
Système d'identification SIMPLICITI
Capacités de 19 à 26 tonnes



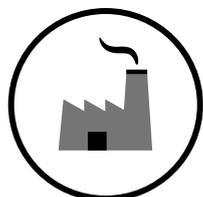
Personnel

4 équipages
11 agents
1 agent de manutention



Points d'apport volontaire enterrés

11 conteneurs enterrés :
> Xeulley, Pont St Vincent, Chaligny, Chavigny et Neuves-Maisons
Collectés en prestation par SUEZ



Traitement

Les emballages recyclables sont acheminés vers le centre de tri de PAPREC à Dieulouard (54)

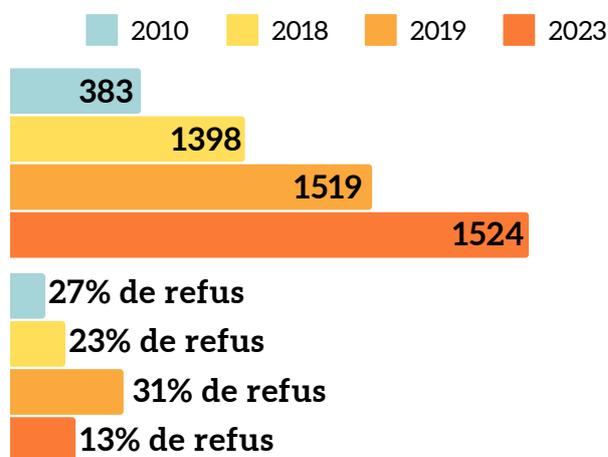
INDICATEURS TECHNIQUES

La production d'emballages a fortement augmenté ces dernières années.

La mise en place d'une **tarification incitative (TEOMi) en 2019** et l'**extension des consignes de tri** ont permis de doubler les performances de collecte des emballages recyclables.

L'**inversion des fréquences de collecte** en 2020 a renforcé encore un peu plus le geste de tri des habitants.

En lien avec les actions de prévention, le taux de refus de tri est désormais de 13% en 2023, contre 31% en 2019.



Production d'emballages (en tonnes)

INDICATEURS FINANCIERS

Entre 2010 et 2023, la production d'emballages recyclable par habitant est passée de 17 kg/hab. à **54 kg/hab.**

La quantité d'emballages recyclables collectés en porte-à-porte, par habitant, a donc été multipliée par plus de 3 en 13 ans.

Cela s'explique par la mise en place successive de la TEOM incitative, de l'extension des consigne de tri et du changement des fréquences de collecte.

2010	2018	2019	2023
22 864 habitants	28 980 habitants	28 292 habitants	28 147 habitants
12 communes	19 communes		
17 kg/hab.	23 kg/hab.	38 kg/hab.	54 kg/hab.

Moyenne Grand Est
Collectivité en TI
Emballages + Papiers
63 kg/hab. (2019)

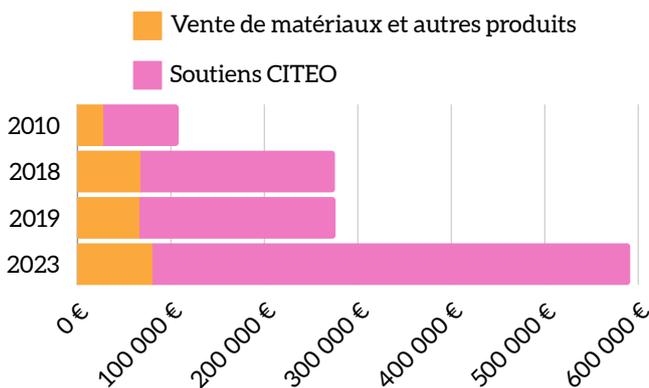
Production d'emballages (en kg/hab.)

En 2023, les coûts de gestion s'élèvent à 370 503 € HT.



*coût aidé en €HT = charges - (recettes + soutiens)

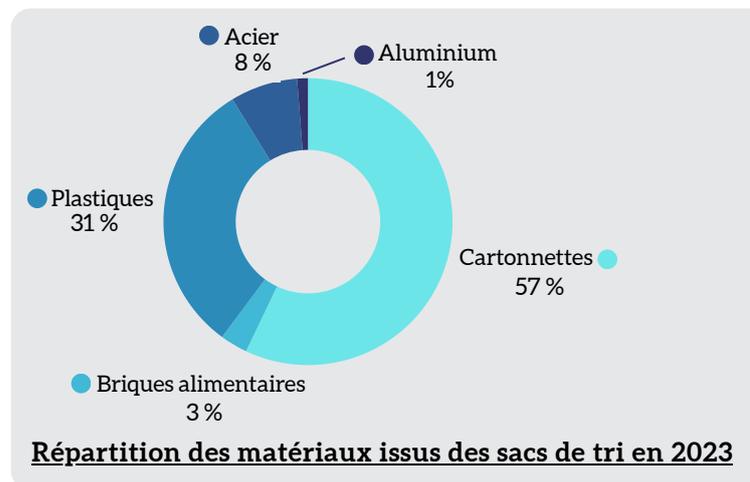
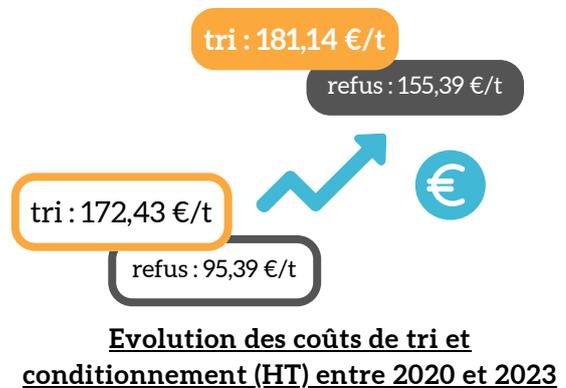
Les coûts de tri et conditionnement au Centre de tri de PAPREC (TRIVALO) sont relativement stables sur ces dernières années, notamment permis par une bonne maîtrise des volumes de refus de tri collectés.



Recettes et produits perçus - Emballages recyclables

En parallèle, les recettes de vente de matériaux ont augmenté entre 2019 et 2023.

L'augmentation des soutiens de CITEO est dû à une nette amélioration du geste de tri des habitants, et donc à une diminution des refus de tri.



VERRE

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS



Conteneurs

de 3 à 4 m³
92 conteneurs déployés



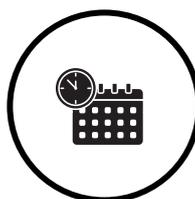
Equipages

0,25 chauffeur



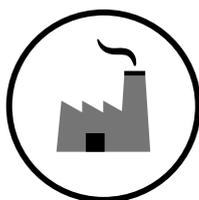
Collecte

Camion grue
Benne de capacité 35 m³
En prestation de collecte par MINERIS



Fréquences de collecte

Planning annuel
Fréquence de collecte tous les 7, 14 ou 21 jours

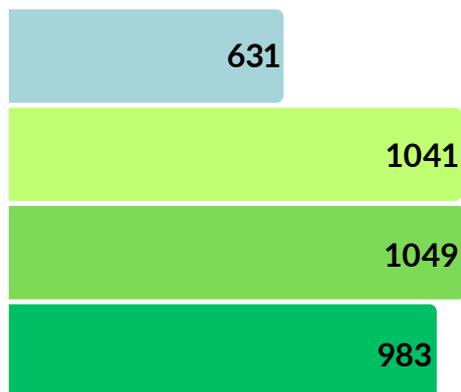


Recyclage

Les emballages collectés sont envoyés à l'usine O-I Manufacturing à Gironcourt/Vraine (88)

INDICATEURS TECHNIQUES

2010 2020 2022 2023



Production de verre (en tonnes)

2010	2020	2022	2023
22 864 habitants	28 266 habitants	28 147 habitants	28 147 habitants
12 communes	19 communes		
28 kg/hab.	37 kg/hab.	37 kg/hab.	35 kg/hab.

Production de verre (en kg/hab.)

Moyenne Grand Est
Collectivité en TI
46 kg/hab. (2019)

La collecte du verre stagne ces dernières années. Une analyse des ordures ménagères faites en 2021, nous a indiqué qu'il restait dans le gisement encore 9 kg de verre/hab. Des actions de sensibilisations sont en cours pour mieux capter ce gisement.

INDICATEURS FINANCIERS

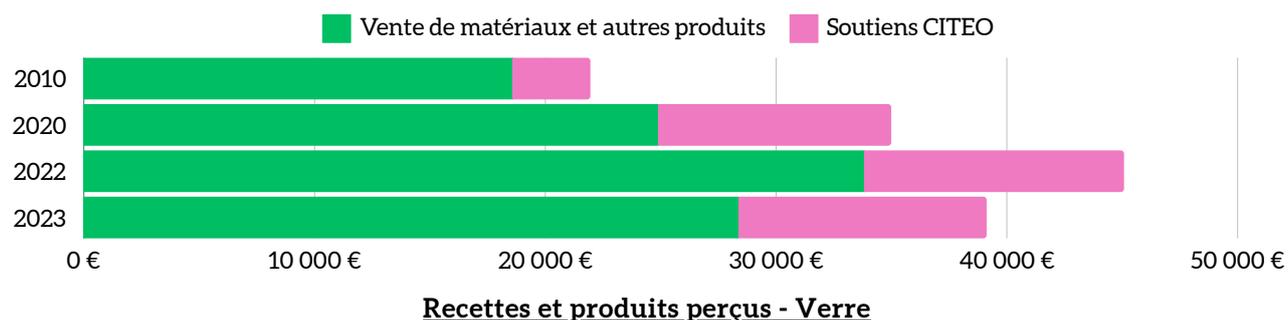
Les coûts de tri et traitement sont à la charge du repreneur. Seuls les coûts de collecte et transport sont à la charge de la collectivité. En 2023, ces coûts s'élèvent à 36 896 € HT.



*coût aidé en €HT = charges - (recettes + soutiens)

Ces augmentations de coûts s'expliquent par une légère baisse des tonnages et donc moins de matière à revendre ainsi qu'à une augmentation des coûts de pré-collecte en raison de soucis de matériels vieillissant qu'il a été nécessaire de remplacer avec de la location temporaire.

Les recettes sur la vente du calcin stagnent après s'être effondrées suite à la crise COVID-19 de 2020. Les soutiens financiers reçus de CITEO sont également stables ces 3 dernières années, autour de 10 000 €.



PAPIERS

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS



Conteneurs

de 3 à 4 m³
91 conteneurs déployés



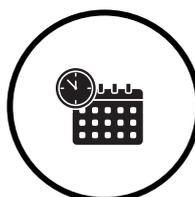
Equipages

0,25 chauffeur



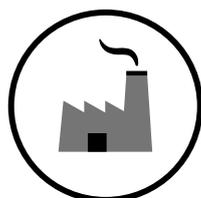
Collecte

Camion grue
Benne de capacité 35 m³
En prestation de collecte par MINERIS



Fréquences de collecte

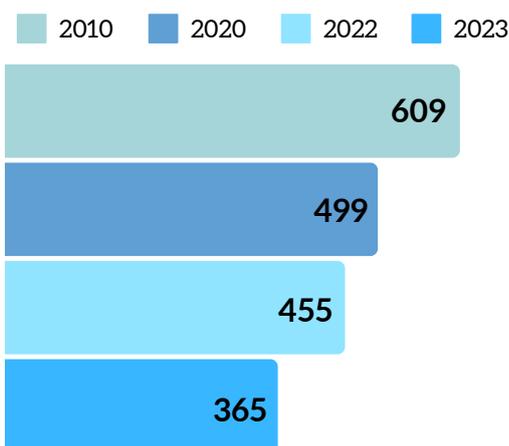
Planning annuel
Fréquence de collecte tous les 7, 14 ou 21 jours



Recyclage

Centre de tri TRIVALOR (Groupe PAPREC) à Dieulouard (54)
Centre de tri TRIEST (Groupe Véolia) à Thaon-les-Vosges (88)
Papeteries Noske Skog à Golbey (88) et Saïca à Nogent/Marne (94)

INDICATEURS TECHNIQUES



Production de papiers (en tonnes)

2010	2020	2022	2023
22 864 habitants	28 266 habitants	28 147 habitants	28 147 habitants
12 communes	19 communes		
27 kg/hab.	18 kg/hab.	16 kg/hab.	13 kg/hab.

Moyenne Grand Est
Collectivité en TI
Emballages + Papiers
63 kg/hab. (2019)

Production de papiers (en kg/hab.)

La collecte des papiers est en forte baisse ces dernières années. Les gisements de papiers mis sur le marchés sont également en net recul.

Toutefois l'analyse des ordures ménagères faites en 2021, nous a indiqué qu'il restait dans le gisement encore près de 12 kg de papiers/hab. Des actions de sensibilisations ont lieu auprès des publics scolaires pour mieux capter ce gisement.

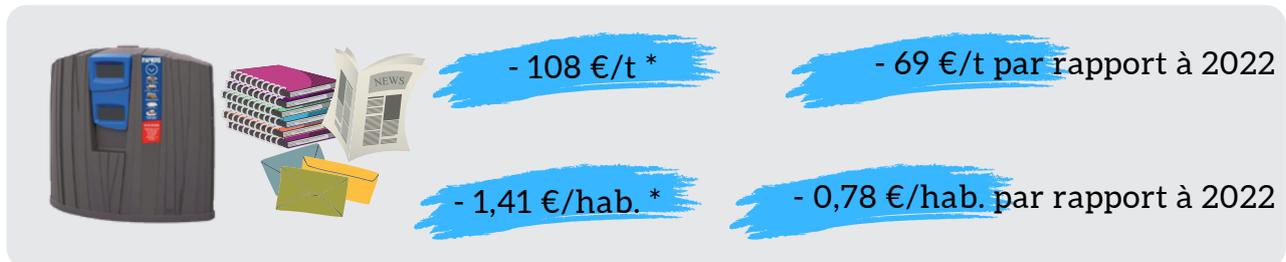
INDICATEURS FINANCIERS

Les coûts de gestion comprennent la pré-collecte, la collecte, le transport, le tri, le conditionnement, ainsi que les coûts de prévention.

Une augmentation des coûts de collecte a été constatée en 2022 à la suite du renouvellement de marché. Ce changement de marché permet des conditions de reprises plus favorable à la collectivité.

De plus, il n'y a plus de transfert, les papiers étant directement acheminés vers le centre de tri TRIEST de Thaon-les-Vosges (88).

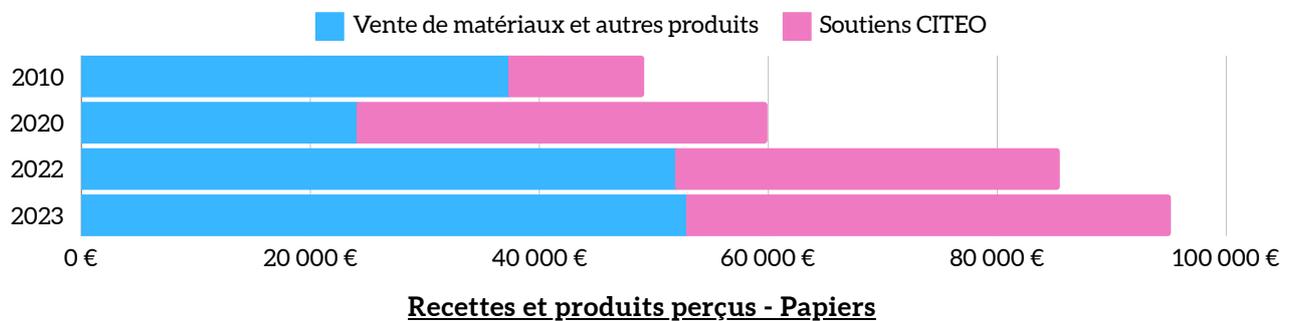
En 2023, les papiers rapportent à la collectivité 39 557 € HT.



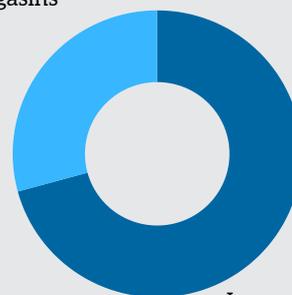
*coût aidé en €HT = charges - (recettes + soutiens)

Les recettes de vente des papiers ont augmenté entre 2020 et 2022, mais une baisse des prix de reprise a été constatée en 2020.

Les augmentations des soutiens de CITEO sont dues à un ajustement des barèmes au fil des années, en fonction des performances de tri de la collectivité, et des gisements effectivement mis sur le marché.



Gros de magasins
29%



Journaux-Revues-Magazines
71%

Répartition des sortes de papiers revendues en 2023

TEXTILES



MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS



Conteneurs

De 2 m3
30 conteneurs déployés



Equipages

0,25 chauffeur



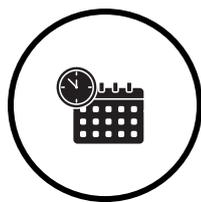
Collecte

Camion hayon 20 m3
Prestation assurée par Le Relais



Recyclage

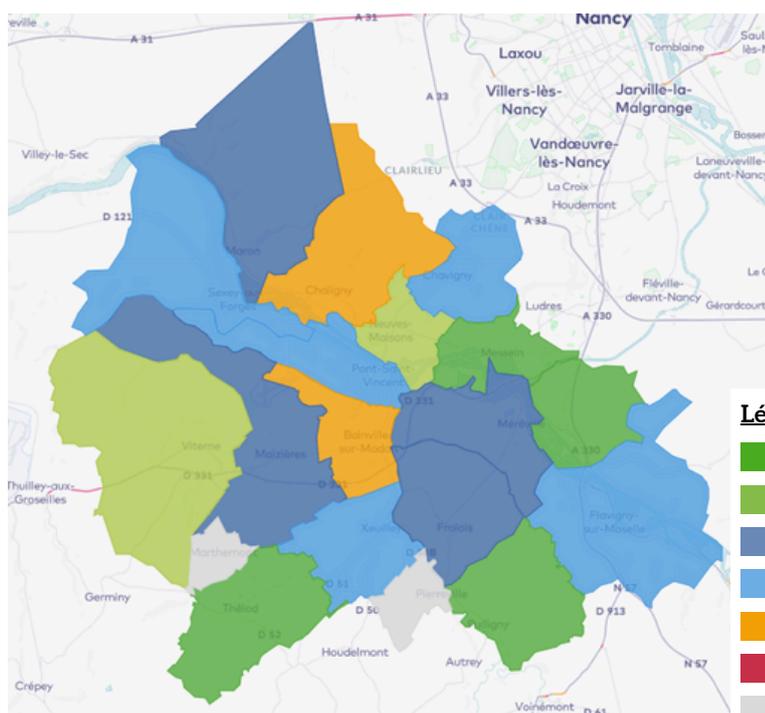
Centre de tri Le Relais
à Allain (54)



Fréquences de collecte

Planning annuel
Fréquence de collecte tous les 7, 14 ou 21 jours

INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS



Moyenne Grand Est
3,5 kg/hab.

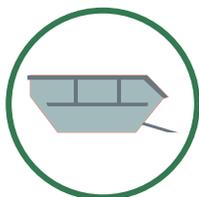
Chiffres clé
154 tonnes
5,4 kg/hab.

Soutiens
perçus
2 842 €

Carte des poids collectés par commune en 2023

BIODECHETS DECHETS VERTS

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS



Bennes dans 13 communes

Volume de 15 ou 30 m³

Collectées par SARL Gilles HENRY



Traitement

Le marché de traitement pour compostage a été renouvelé en juillet 2022

Société Meuse compost (55)

Nouvelle plateforme de compostage COVALOM mise en service en octobre 2023



Personnel

1 responsable de plateforme

1 chargé de prévention et de gestion des biodéchets

PLATEFORME DE COMPOSTAGE MUTUALISÉE

COVALOM, en partenariat avec CCMM, a développé une plateforme de compostage mutualisée pour ses territoires. Celle-ci a vu le jour en octobre 2023, à proximité de la déchetterie de Messein, dans le parc d'activités Moselle Rive Gauche.

Les objectifs de cette plateforme sont de :

- mieux maîtriser les coûts de transport et de traitement des déchets verts produits par les habitants de Moselle et Madon
- permettre une véritable économie circulaire de la matière en répondant aux enjeux de développement durable

Cette plateforme permet également de diversifier les métiers de COVALOM et de valoriser ses agents. Un poste a spécialement été créé pour l'exploitation de cette plateforme.

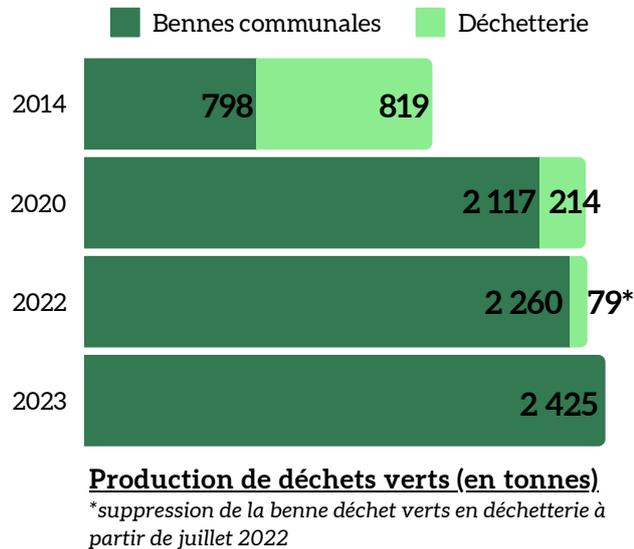


Broyeur de la PFC de Messein

INDICATEURS TECHNIQUES

Les bennes mises à disposition des habitants, en 2014, directement dans les communes et accessibles 24h/24 et 7j/7 ont fait chuter les apports en déchetterie. Ainsi il a été décidé de supprimer cette benne dans le courant de l'année 2022, pour permettre le développement de nouvelles filières (plâtre, huisseries, laine de verre).

Les tonnages collectés progressent encore en 2023 : + 7 %.



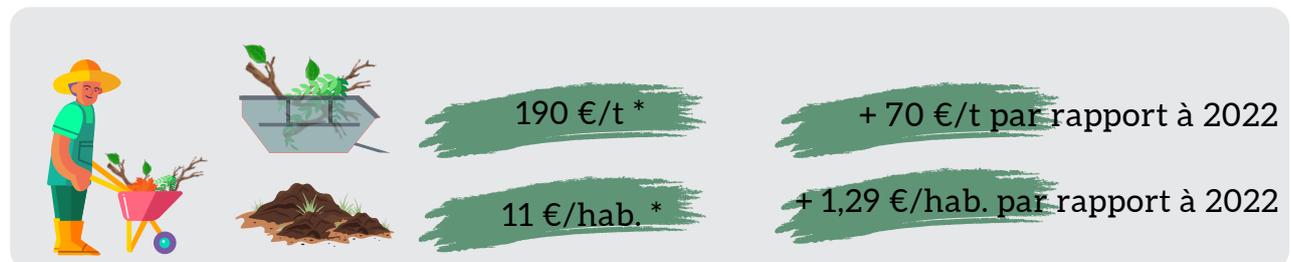
2014	2020	2022	2023
22 864 habitants	28 266 habitants	28 147 habitants	28 147 habitants
12 communes	19 communes		
55 kg/hab.	83 kg/hab.	83 kg/hab.	86 kg/hab.

Moyenne Lorraine
35 kg/hab. (2019)

Production de déchets verts (en kg/hab.)

INDICATEURS FINANCIERS

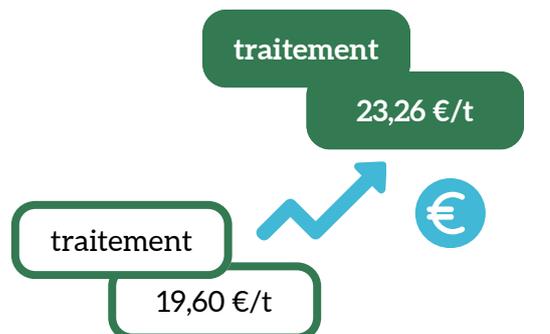
Les coûts observés ici incluent les prestations sous-traitées, l'entretien et l'amortissement des matériels et la main d'œuvre.



*coût aidé en €HT = charges - (recettes + soutiens)

Les coûts de traitement sont en augmentation constante ces dernières années.

A termes, la plateforme a pour objectif de stabiliser ces coûts. La production de compost normé permettra une restitution raisonnée auprès des habitants et une revente auprès des maraichers et agriculteurs.



Evolution des coûts de traitement (TTC) entre 2020 et 2023

BIODECHETS

DECHETS ALIMENTAIRES

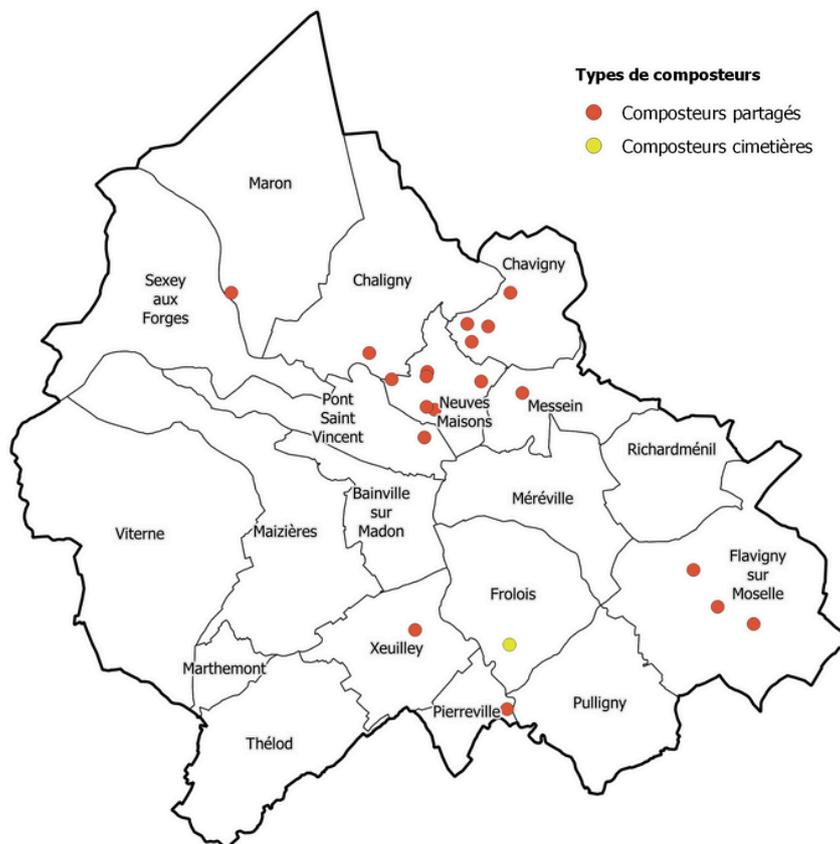
COMPOSTAGE / COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le compostage individuel et surtout le compostage de quartier sont promus.

En 3 ans, ce sont 19 sites de compostage partagé qui ont vu le jour en quartier ou pied d'immeubles. 1 composteur a également été installé dans un cimetière.

Chaque site est développé en concertation avec les mairies et les habitants des quartiers concernés. Certains habitants de quartier sont identifiés comme **référénts de sites**.

Ce sont des habitants bénévoles, formés par la CCMM, qui entretiennent le site de compostage et peuvent répondre aux besoins des utilisateurs.



Edition : RHR/SIG/TDLU le 14/08/2024
Sources : ©IGN BD ADMI EXPRESS, ©COVA



DECHETTERIE

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

L'accueil des usagers est assuré par COVALOM depuis le 1er janvier 2013.



Bennes à quai

10 bennes
volume de 7 à 35 m³



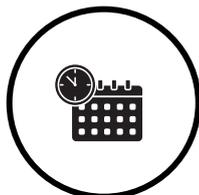
Collecte

En camion ampliroll, camion avec hayon ou véhicule utilitaire suivant la nature des déchets



Personnel

1,9 ETP gardien de déchetterie
Chaque prestataire de collecte dispose du personnel nécessaire



Horaires d'ouverture

40 heures par semaine (fermée les jours fériés)

LUNDI	MARDI	MERCUR.	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIM.
9H 12H	fermée	9H 12H	fermée	9H 12H	9H 12H	9H 12H
13H30 18H30		13H30 18H30	13H30 18H30	13H30 18H30	13H30 18H30	13H30 18H30



Liste des déchets acceptés

Batteries	Huile moteur
Bois	Huisseries*
Cartons	Laine de verre*
Cartouches d'impression	Lampes et Néons
DEEE	Mobilier
DDS	Piles
Ferrailles	Plâtre*
Films plastiques*	Pneus
Gravats	Polystyrène*
Huile alimentaire	Tout-venant

CITEO



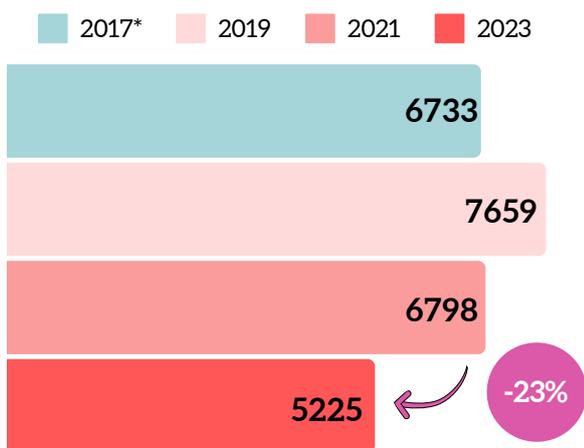
*Nouvelles filières mises en place en juillet 2022

INDICATEURS TECHNIQUES

Depuis le 1er janvier 2022, le nombre de passages annuel en déchèterie est limité à 20. Cette évolution a été permise par l'analyse des statistiques d'entrée sur site. Celles-ci ont indiquées que 80% des utilisateurs venaient au maximum 20 fois par an, quand 20% des utilisateurs venaient moins de 10 fois par an.

Cette nouvelle règle s'est accompagnée d'une révision à la hausse des tarifs pour l'accès des professionnels.

Ces 2 évolutions ont contribué à baisser de 15% les tonnages entre 2022 et 2023.



2017*	2019	2021	2023
22 864 habitants	28 292 habitants	28 067 habitants	28 147 habitants
12 communes	19 communes		
233 kg/hab.	271 kg/hab.	242 kg/hab.	186 kg/hab.

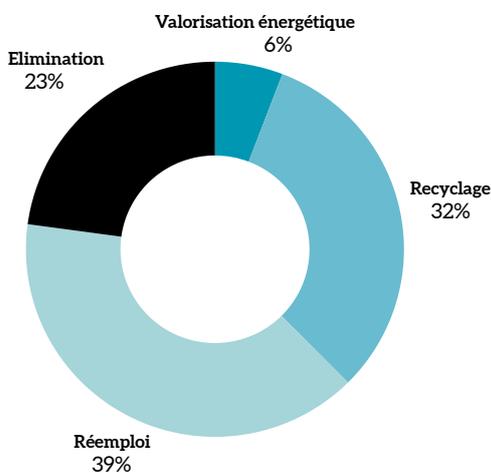
Production de déchets en déchetterie (en tonnes)

*2017 : année de mise en service de la déchetterie de Messein

Production de déchets en déchetterie (en kg/hab.)

*2017 : année de mise en service de la déchetterie de Messein

En lien avec le renouvellement du marché de déchèteries en 2023, une partie des exutoires ont évolués. L'évaluation réalisée dans le cadre de la mise en place de nouvelles filières (en milieu d'année 2022) confirme les objectifs recherchés, à savoir une meilleure valorisation des tonnages jusqu'à présent déposés dans la benne de tout-venant sur laquelle aucun tri ni aucune valorisation n'est fait. Cela permet une gestion des déchets plus vertueuse. Moins d'un quart des déchets partent dorénavant en enfouissement.



Répartition des exutoires des déchets produits en déchetterie en 2023



INDICATEURS FINANCIERS

Les coûts globaux de la déchetterie de Messein se maintiennent depuis quelques années, malgré des changements de contrats et de prestataire. L'optimisation des flux et notamment du tout-venant permet de limiter les coûts de traitement et d'optimiser les rotations de bennes.



*coût aidé en €HT = charges - (recettes + soutiens)

Les dépenses liées à la gestion de la déchetterie se décomposent ainsi :

- **Charges de structure** à hauteur de 172 903 €
- **Communication et prévention** à hauteur de 29 691 €
- **Collecte** à hauteur de 99 306 €
- **Transport** à hauteur de 146 979 €
- **Traitement** à hauteur de 355 588 € (TGAP comprise)

A ces dépenses viennent se soustraire des recettes :

- **Vente des matériaux** (ferraille, carton, batterie, polystyrène, bois) à hauteur de 81 643 €
- **Soutiens des éco-organismes** (mobilier, D3E, DDS, piles, ampoules et néons) à hauteur de 33 783 €
- **Subventions** à hauteur de 34 144 €
- **Vente de badges** pour 67€
- **Accès des professionnels** à hauteur de 17 403 €

Chiffres clé
seulement 21%
des dépenses sont
couvertes par des
recettes

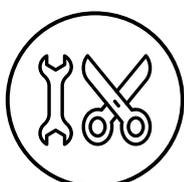


DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Les professionnels, commerçants et artisans, mais aussi les communes du territoire peuvent choisir d'être collectés en porte-à-porte par le service de COVALOM, dans la mesure où il s'agit de déchets assimilables aux ordures ménagères, et ne nécessitant pas de sujétions techniques particulières. Pour accéder à ce service, ils doivent s'acquitter d'une redevance spéciale.

En 2023, le montant total de la redevance spéciale s'élève à 125 028 €.



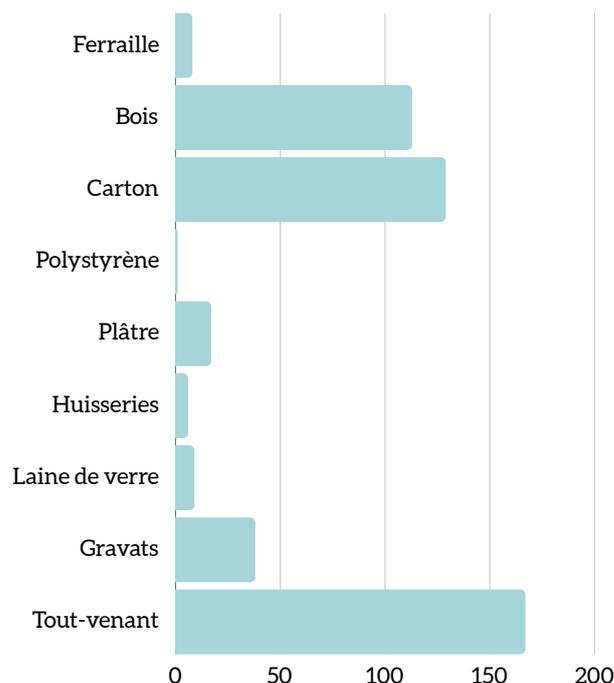
COLLECTE EN DÉCHETTERIE

Les professionnels, commerçants et artisans peuvent se rendre en déchetterie moyennant une contribution financière.

Catégorie	Tarif par passage
Ferraille	Gratuit
Bois	10,00 €
Carton	10,00 €
Polystyrène	27,40 €
Films plastiques	21,00 €
Plâtre	45,80 €
Huisseries	38,30 €
Laine de verre	37,40 €
Gravats	51,50 €
Tout-venant	57,40 €

Tarifs des déchets pour les professionnels en 2023

Les apports se sont répartis entre les différentes catégories de déchets comme suit :



Apport des professionnels en nombre de passages en 2023

COMMUNICATION

L'équipe des ambassadeurs de la prévention et du tri s'est fortement mobilisée en 2023. Beaucoup d'animations ont été développées. Plusieurs objectifs à la création de ces animations :

- Se faire connaître par les habitants, les institutionnels, les associations et tous les partenaires possibles en charge de l'animation des territoires
- Développer une émulation autour de la thématique des déchets
- Devenir acteur et animateur du territoire
- Devenir indispensable sur les question de tri des déchets et de prévention dans l'organisation d'évènements notamment ou en entreprise

Des animations à thème ont été imaginées pour les publics scolaires. Cette année, les enfants ont travaillé sur le papier. Il a été proposé de fabriquer une feuille de papier recyclée à partir de vieux papier. Pour la fête des mères, l'animation s'est changée en "Carte à planter" avec l'insertion de petites graines de fleurs des champs à l'intérieur.



Chiffres clé
1,1 tonne
de piles
collectées



Une collecte exceptionnelle de piles a été organisée à l'occasion de l'opération "Pile, c'est le Printemps" et en partenariat avec COREPILE. A cette occasion, les écoles du territoire ont été mises en concurrence pour récupérer le plus de piles possibles.

Tout au long de l'année, les Ambassadeurs de la Prévention et du Tri ont proposé également des stands d'animation à thème sur les marchés de producteurs locaux, ainsi que des visites de centres de tri : TRIVALO PAPREC (Dieulouard 54) (emballages) et Le Relais (Allain 54) (textiles).



En avril, COVALOM a lancé sa page **Facebook** pour être plus près des habitants. Des contenus variés y seront proposés : rappel des consignes de tri, annonce d'évènements, chiffres clés, quizz, portrait ...

PORTES OUVERTES 10 ANS DE COVALOM



En 2023, COVALOM a fêté ses 10 ans d'existence. Un événement que l'on ne pouvait pas laisser de côté.

Pour fêter ça dignement, une matinée de "Portes ouvertes" a été organisée. Chaque agent a participé à sa hauteur, selon sa volonté. Les élus et administrateurs de COVALOM se sont également investis. Des partenaires locaux ont été sollicités.

Nous avons proposés des stands qui donnent à voir ce que peuvent être nos métiers :

- Présentation d'un camion de collecte
- Expo sur le traitement des déchets
- Reconstitution d'une déchetterie

Un axe sur la prévention et la réduction des déchets a également été mis à l'honneur :

- Mise en situation dans un jardin
- Ateliers DIY de cuisine ou de bricolage
- Conférence autour du gaspillage alimentaire

Des mini ateliers ont permis de donner ou rappeler des gestes pratico-pratiques sur les ressources disponibles au jardin, comment réussir son compost, ou encore autour du compostage partagé.

Un concours de création de monstre à partir de déchets d'emballages a été mis en place dans les écoles du territoire. Les gagnants ont reçu des entrées de piscine Aqua'MM et un Pass'thèque pour aller toute l'année à La Filoche en famille.



Carton d'invitation



PREVENTION

OBJECTIF : REDUIRE LES DECHETS À LA SOURCE

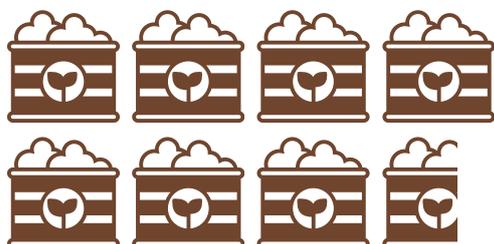
Réduire les déchets, TOUS les déchets : ceux des habitants, des jeunes, des moins jeunes, et des professionnels, artisans, commerçants ou entreprises plus importantes. Réduire les déchets dans les écoles, mais aussi lors de brocante ou d'évènement sportif.

De nombreuses actions ont été mises en œuvre sur le terrain en partenariat avec la Chargée de Prévention Claire MALARY, les Ambassadeurs de la Prévention et du Tri de COVALOM et le Chargé de mission Biodéchets de COVALOM Thomas DETHOREY.

En 2023, l'accent a été mis sur le compostage. Un trop grand nombre d'administrés ne pratiquant toujours pas le tri des biodéchets, il était capital que des sites de compostage partagé puisse être développés et que la population puisse être formée aux gestes de base.



280 personnes sensibilisées au compostage
lors de réunions d'information,
de stands sur manifestations ou de cafés-compost



76 bacs individuels vendus

15 Ateliers S.O.S. compost réalisés



7 nouveaux sites de compostage
partagé inaugurés
39 nouveaux référents formés

6 familles
accompagnées
à l'utilisation
des couches lavables



51 Agents Moselle et Madon
sensibilisés au gaspillage
alimentaire
ou au compostage



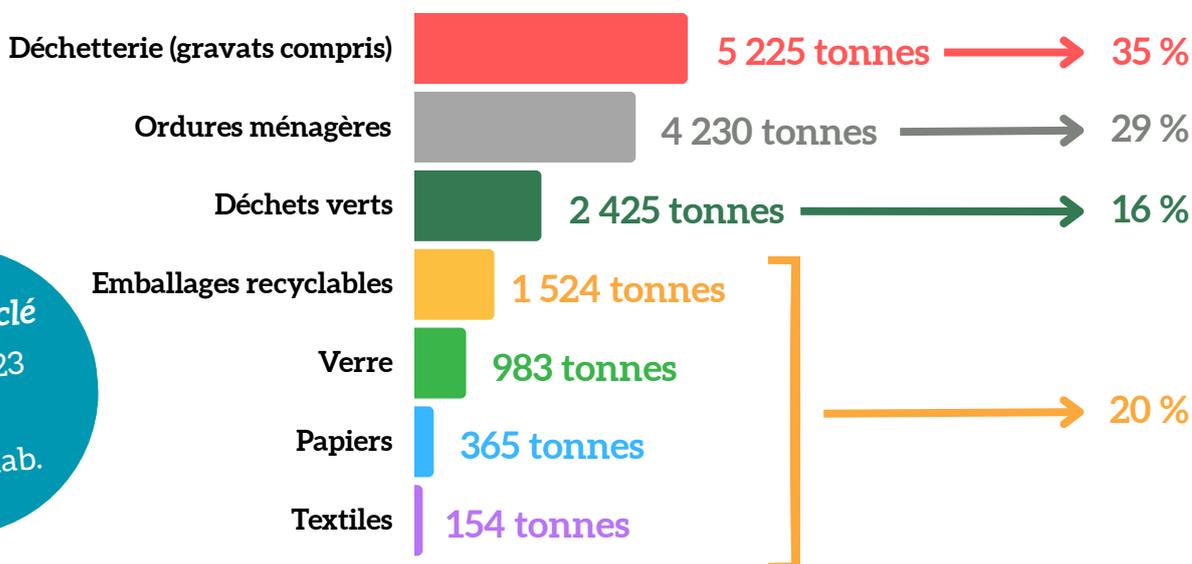
4000 foyers destinataires de la Lettre
de la Prévention chaque mois

À RETENIR

En 2010, les Déchets Ménagers et Assimilés du territoire représentaient l'équivalent de 16 100 tonnes*. Il est à noter que les orientations successives (TEOMI, inversion des fréquences de tournées, extension des consignes de tri, contrôle d'accès en déchetterie) ont permis de diminuer les DMA de 7%. L'objectif national étant de diminuer de 10% par rapport à la production de 2010.

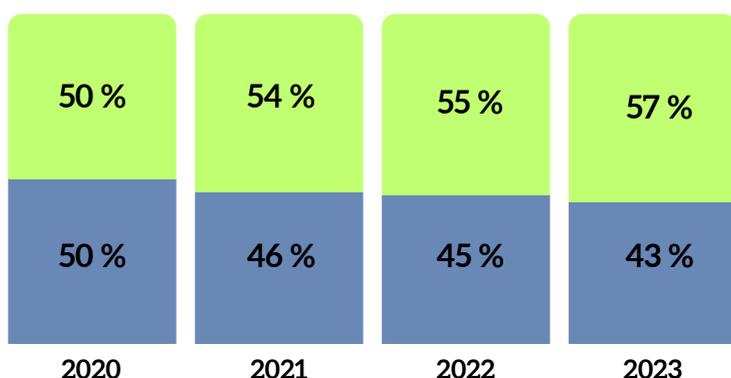
Déchets ménagers et assimilés (DMA) **14 906 tonnes**

Décomposition des DMA :



Chiffres clé
DMA 2023
= 530 kg/hab.

■ Incinération / Enfouissement
■ Valorisation matière et organique

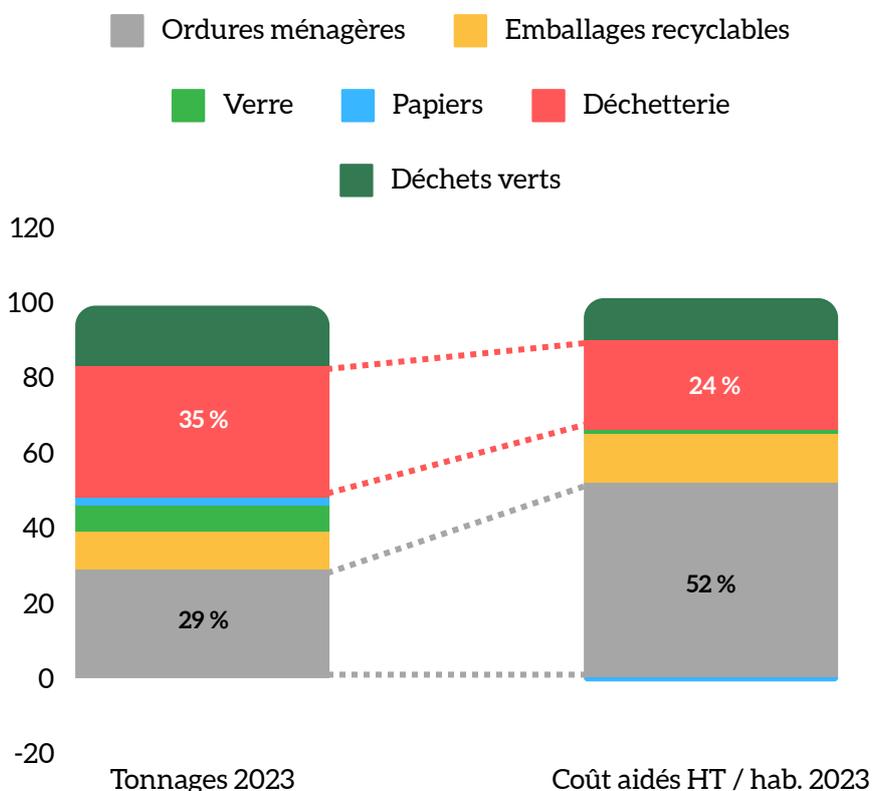


Une part importante des déchets produits peut être valorisée ou recyclée. Depuis 2021, une plus grande part des déchets sont valorisés sur la CCMM. Le Programme Régional de Prévention et de Gestion des Déchets prévoit d'orienter 65% des DMA vers les filières de valorisation en 2025.

.De nouvelles filières doivent arriver en déchetterie et permettront à la CCMM de contribuer à atteindre cet objectif dans les années à venir.

*En 2010, la CCMM ne se composait que de 12 communes et de 22 864 habitants. La production totale de DMA cette année là a été de 572 kg/hab. Cette production a donc été ramenée à la population du territoire de 2023 pour pouvoir être comparée à la production de DMA de 2023.

À RETENIR



De manière à en mesurer l'impact économique, il est judicieux de comparer les proportions de chaque grande famille de déchets à leur coût.

Les tonnages d'ordures ménagères représentent 29% des tonnages collectés par le service déchets ménagers. Cependant, ils pèsent plus de la moitié du budget : 52% !

Comparativement, les dépôts en déchetteries représentent 35% des tonnages globaux, mais ne coûtent qu'un quart du budget : 24%.

C'est pourquoi la CCMM a fait le choix, en partenariat avec COVALOM, de développer une politique forte en matière de prévention et de réduction des ordures ménagères, mais aussi de valorisation des objets déposés en déchetterie.



Événements marquants 2023

Journée Portes Ouvertes 10 ans COVALOM

- Pérennisation des actions d'animation liées aux biodéchets
- Mise en service de la plateforme de compostage gérée par COVALOM
- Création d'une quinzaine de sites de compostage partagé supplémentaires

Événements à venir 2024

- Mise en service du quai de transfert des emballages recyclables
- Intégration de la CC du Pays du Saintois au sein de COVALOM
- Révision des tarifs de Redevance Spéciale CCMM
- Réponse à l'appel à projet Tri hors Foyer de CITEO
- Contractualisation avec l'eco-organisme en charge de la collecte des déchets liés aux activités du bâtiment

NOUS CONTACTER



COVALOM Service déchets ménagers

712 rue Nicolas Cugnot
54230 NEUVES-MAISONS

03.54.95.62.41
secretariat@covalom.fr



Covalom - Service déchets ménagers